



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

22/06/2021

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2021-452

1. Intitulé du projet

PROJET DE SERRES PHOTOVOLTAIQUE POUR DE LA CULTURE EN HYDRO-PRODUCTION

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom KICHENASSAMY

Prénom Ronald

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire	Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250kWC

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction de 8 bâtiments serres d'une surface de 891 m² chacun, soit une surface totale : 7 128m² pour la production de laitue en hydro-production écologique.

Une plateforme destinée au bon déroulement du chantier et à la circulation des engins agricoles seront réalisés aux abords du chantier. Le chemin d'accès existant sera renforcé.

La toiture des bâtiments sera couverte par des panneaux photovoltaïques afin de produire de l'électricité renouvelable. Des translucides seront également installés en toiture

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste à l'installation d'un peu moins de 1 ha de serres pour l'hydro-production de laitue afin de satisfaire à la demande de l'activité de son entreprise "les salades de Dubédou" marché en pleine expansion.

Les salades de Dubédou est sur toutes les étales des grandes surfaces de la Guadeloupe.

J'exploite des laitues sous serres en sol.

Une nouvelle technologie "hydro-culture" permettra une très nette amélioration de ma production et me permettra d'exploiter d'avantage.

Ce projet s'inscrit dans l'appel d'offre CRE ZNI. Il a été Lauréat le 15 avril 2020

La production d'électricité renouvelable, estimée à près de 1951 MWh/ an environ pour une puissance de 1.3, MWc sera l'équivalent de 105.3 tonne de CO2 évités par an soit 2,107 kT sur 20 ans

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le calendrier du chantier sera adapté pour limiter les impacts sur l'environnement.

Le chantier en lui même est prévu entre Juillet et octobre, pour une durée de 3 à 4 mois, et ne devrait pas dépasser 6 mois.

Les parcelles du projet ont été nivelées par la passé pour permettre une irrigation gravitaire. Le terrassement nécessaire à la construction de la serre sera donc très limité, et ne durera que quelques semaines.

Le chantier débutera par le renforcement de la voie d'accès et de la plateforme, afin d'y entreposer la structure des batiments en acier galvanisée et en aluminium, des panneaux de verre, des panneaux solaires et des engins de chantier.

Les fondations seront de type pieux (vis métallique), sur lesquels repose la structure primaire en acier galvanisé.

La totalité de la structure sera montée en 6 à 8 semaines environ. Les panneaux en verre et les modules photovoltaïques sont installés en fin de chantier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les terrains sur lesquels est prévu le projet sont actuellement équipés de serres plastiques en fin de vie, et cultivées . La vocation agricole du site ne sera donc pas modifiée. La production sous serre permettra une réduction des impacts sur l'environnement avec une maîtrise accrue de l'irrigation et des économies d'eau (systèmes de goutte-à-goutte et micro-aspersion), ainsi que la réduction de l'usage des phytosanitaires.

Le projet permet le développement de mon activité agricole sur un marché aux débouchés identifiés.

Sur le plan énergétique, la centrale sera télé-suivie par la société Apex Energies à la Guadeloupe.

Apex energies a développé le premier logiciel français de gestion de centrale photovoltaïque.

La maintenance sera effectuée par une société locale, formée et habilitée à la maintenance photovoltaïque.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le Projet a l'objet d'une demande de permis de construire qui a été validé le 14 aout 2017 et d'un PC Validé.

Il est également Lauréat de l'appel d'offre CRE ZNI - Annexe 10

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le projet est composé de 8 bâtiments ainsi définie	
1 bâtiment:	
Longueur	89.9 m
Largeur	9.90m
Hauteur max.	3.58 m

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Adresse :

Le VEZOUX

97118 Saint-François

Coordonnées géographiques suivant
RGAF09 / UTM zone 20N (m)

x : 684365.73

y : 1800864.59

pour info en WGS 84
long : - 61°16'28.573"
Lat : 16°16'53.804"

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" : Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'île de Grande-Terre de la Guadeloupe est concernée par 10 ZNIEFF continentale de type I et 1 ZNIEFF continentale de type II. Le projet n'est pas couvert par une ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche est à 600m à vol d'oiseau, c'est une ZNIEFF continentale de type I appelée "Anse à l'eau" (010000029).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-François n'est pas classée en zone de montagne. Source : Observatoire des territoires - DGAN-SIDAUH, loi n° 85-30 du 9 janvier 1985
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la commune de Saint-François, seule la grotte de Courcelles est concernée par un arrêté de protection de biotope (FR3800436). Le projet ne se situe pas à proximité de de cette zone (plus de 7kms à vol d'oiseau)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-François est une commune soumise à la loi Littoral
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-François est couverte ni par un parc national, ni par un parc naturel marin, ni par un PNR, ni par une réserve naturelle régionale, ni par une réserve naturelle nationale, et ni par une zone de conservation halieutique.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Conseil Régional de Guadeloupe et le Conseil Départemental de Guadeloupe ont arrêté et approuvé le 5 mars 2015 un Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) respectivement pour les routes nationales et pour les routes départementales.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas couvert par une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. Le site classé le plus proche (maison coloniale), est situé à plus de 2,5kms à vol d'oiseau du lieu du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas couvert par une zone humide d'importance internationale (Ramsar). Le projet est par ailleurs en zone non humide selon l'inventaire 2015 (source : Géoportail).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-François est couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles, arrêté au 24 juin 2010. La commune de Saint-François n'est pas couverte par un plan de prévention des risques technologiques. Seule la commune de Baie-Mahault (zone de Jarry) est couverte par un PPRT en Guadeloupe.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la commune de Saint-François, 1 seul site a été identifié comme site pollué ou potentiellement pollué appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif (BASOL), il s'agit de la décharge de Saint-François situé à 2,7kms à vol d'oiseau.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Guadeloupe n'est pas concernée par des zones de répartition des eaux
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-François couvre un seul captage d'eau potable (eau souterraine) qui reste très éloigné de la zone du projet (source : SDAGE)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit n'est recensé sur la commune de Saint-François (source : atlas des patrimoines)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 n'est recensé sur la commune de Saint-François (Directive Habitat et Oiseaux)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé n'est recensé sur la commune de Saint-François (source : atlas des patrimoines)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à remplacer des vieilles serres plastiques auto-construites par des bâtiments - serres pour de sous-production. L'outil plus performant permettra d'économiser de l'eau par rapport à la situation actuelle.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dimensionnement d'ouvrages de gestion des eaux de pluie issues des toitures des bâtiments - serres: - canalisations et collecteurs (fossés existant)
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Le terrassement consiste à du déblais /remblais - les fondations sont des pieux métalliques qui nécessitent aucun retrait de matière
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, car nous sommes sur un principe de "déblais/remblais"
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. le projet vient remplacer des serres existantes
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 n'est recensé sur la commune de Saint-François (Directive Habitat et Oiseaux). Aucun site classé n'est recensé sur la commune de Saint-François (source : atlas des patrimoines) Aucun site inscrit n'est recensé sur la commune de Saint-François (source : atlas des patrimoines)

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 7: Notice Paysagère PC 4
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terres déjà en exploitation et en jachère : La vocation agricole du site sera donc pérennisée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-François n'est pas couverte par un plan de prévention des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-François est couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles, arrêté au 24 juin 2010. Annexe 6 : PPRN
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- sans objet
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Uniquement pendant la phase travaux - quelques camions
Nuisances	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Activité agricole dans la serre, aucune nuisance sonore supplémentaire.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	- sans objet
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	- sans objet
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	- sans objet
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	- sans objet
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	- Les eaux de pluies seront collectées
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le remplacement de serres plastiques vétustes par des bâtiments avec hydro-production permettra une réduction de l'usage des produits phytosanitaires.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	sans objet

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'insère dans un paysage agricole bien marqué. les bâtiments seront situés au bout de la parcelle , loin de la route principale.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-Le sol sera moins sollicité par une agriculture "intensive" - Le projet devrait apporter de l'emploi avec la croissance de l'exploitation. Néanmoins, il est trop tôt pour pouvoir définir un nombre.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

-sans objet

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas d'étude d'impact car il est conforme à l'orientation agricole de l'exploitation et de la commune. De plus

- Les parcelles sont actuellement occupées par des serres plastiques moins performantes, moins esthétiques, moins écologiques.
- le projet améliorera le potentiel agricole du terrain, et permettra une meilleure gestion de l'irrigation et des phytosanitaires.
- le terrain n'a pas de sensibilité écologique (faune, flore, habitat).
- Le remplacement des serres plastiques vétustes par des bâtiments améliore l'aspect visuel de la zone du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : PPRN Annexe 7 : Notice Paysagère Annexe 8 : Atlas patrimoine Annexe 9: SDAGE_Captage Annexe 10 : Notification de Lauréat à l'appel d'offre CRE ZNI

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint-François le, 15/06/2021

Signature



